



Accueil | Glossaire | Aide

# BASE DE DONNÉES PUBLIQUE DES MÉDICAMENTS

Visiter [medicaments.gouv.fr]

Dernière mise à jour le 14/11/2023

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

## SOMMAIRE

Description médicament  
Informations  
Utilisation  
Effets indésirables  
Conservation  
Info. supplémentaires

## TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé - Notice patient

ANSM - Mis à jour le : 05/09/2022

**Dénomination du médicament****TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé**

Maléate de trimébutine

**Encadré**

**Vous devez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

**Que contient cette notice ?**

1. Qu'est-ce que TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé ?
3. Comment prendre TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

**1. QU'EST-CE QUE TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?**

Classe pharmacothérapeutique : ANTISPASMODIQUE MUSCULOTROPE - code ATC : A03AA05

Ce médicament est indiqué dans les douleurs spasmodiques de l'intestin.

**2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé ?**

Ne prenez jamais TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé :

- si vous êtes allergique à la trimébutine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- en cas d'intolérance ou d'allergie au gluten, en raison de la présence d'amidon de blé (gluten).

Ce médicament est destiné à l'adulte ; il ne doit en aucun cas être administré à un enfant de moins de 2 ans.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

**Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé.

**Autres médicaments et TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance.

**TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé avec des aliments, boissons et de l'alcool**

Sans objet.

**Grossesse et allaitement**

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Il est préférable de ne pas prendre ce médicament si vous allaitez. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

**Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Sans objet.

**TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé contient du lactose, du saccharose, de l'amidon de blé.**

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ce médicament contient une très faible teneur en gluten (provenant de l'amidon de blé) et est donc peu susceptible d'entraîner des problèmes en cas de maladie cœliaque.

Une dose ne contient pas plus de 2,28 microgrammes de gluten.

Si vous avez une allergie au blé (différente de la maladie cœliaque), vous ne devez pas prendre ce médicament.

### **3. COMMENT PRENDRE TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé ?** ↗

#### **Posologie**

RESERVE A L'ADULTE.

1 comprimé, 3 fois par jour.

#### **Mode d'administration**

Voie orale.

Les comprimés doivent être avalés avec un verre d'eau.

#### **Fréquence d'administration**

3 prises par jour.

**Si vous avez pris plus de TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé que vous n'auriez dû :**

Consultez immédiatement votre médecin.

Vous pouvez présenter les symptômes suivants : problèmes cardiaques, somnolence, convulsions, perte de conscience (coma).

Une surveillance en milieu spécialisé pourra être nécessaire et un traitement symptomatique administré.

**Si vous oubliez de prendre TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé**

Sans objet.

**Si vous arrêtez de prendre TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé**

Sans objet.

### **4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?** ↗

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables suivants peuvent survenir :

Peu fréquent (peut affecter jusqu'à une personne sur 100)

- Eruption cutanée.

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles)

- Réactions allergiques : démangeaisons, urticaire, œdème de la face (œdème de Quincke), choc anaphylactique.
- Manifestations cutanées : éruption en relief (macules, papules), érythème, eczéma (dermite de contact).
- Réactions cutanées sévères : rougeur se généralisant à tout le corps avec des pustules et accompagnée de fièvre (pustulose exanthématique aiguë généralisée), rougeur de la peau accompagnée de fièvre (érythème polymorphe, toxidermie).

#### **Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr)

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

### **5. COMMENT CONSERVER TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé ?** ↗

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

### **6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS** ↗

#### **Ce que contient TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé** ↗

- La substance active est :

maléate de trimébutine..... 100 mg

pour un comprimé.

- Les autres composants sont :

Lactose monohydraté, saccharose, mannitol, gélatine, macrogol 6000, stéarate de magnésium, amidon de blé.

#### **Qu'est-ce que TRIMEBUTINE VIATRIS 100 mg, comprimé et contenu de l'emballage extérieur ?** ↗

Ce médicament se présente sous forme de comprimé. Boîte de 10, 20 ou 30.

#### **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché** ↗

**VIATRIS SANTE**

1 RUE DE TURIN

69007 LYON

**Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché** ↗VIATRIS SANTE  
1 RUE DE TURIN  
69007 LYON**Fabricant** ↗**LABORATOIRE SOPHARTEX**21 RUE DU PRESOIR  
28500 VERNOUILLET  
OU  
VIATRIS SANTE  
360 AVENUE HENRI SCHNEIDER  
69330 MEYZIEU**Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen** ↗

Sans objet.

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :** ↗

{MM/AAAA} {mois AAAA}.

**Autres** ↗

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

[Retour en haut de la page](#) ↗